



ACTIVE SAFETY

CATALOGUE

NOS BASIQUES

Protection Auditive

ACTIVE SAFETY : L'EXCELLENCE DE LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Depuis plusieurs décennies, nous avons dédié notre expertise à la protection des hommes et des femmes sur leurs lieux de travail. Forts de notre expérience cumulée, nous avons développé une compréhension inégalée des défis spécifiques du BTP et de l'Industrie, transformant cette connaissance en solutions de sécurité concrètes et efficaces. Nous ne nous contentons pas de distribuer des Équipements de Protection Individuelle ; notre mission est de vous accompagner à chaque étape, en vous offrant des conseils personnalisés qui font la différence.

Notre approche est avant tout proactive : anticiper les risques, innover constamment et fournir des équipements qui ne sont pas seulement conformes, mais qui apportent un confort et une performance accrues. Grâce à nos partenariats stratégiques avec des leaders mondiaux et notre veille technologique constante, nous intégrons au fur et à mesure les dernières avancées (IA, IoT) pour une sécurité plus intelligente et plus réactive. Notre engagement s'étend également à une démarche éco-responsable, car protéger les personnes, c'est aussi préserver leur environnement. Faites le choix d'un partenaire qui met son savoir-faire au service de votre sérénité et de votre efficacité.

Active Safety ne se contente pas uniquement de fournir des Équipements de Protection Individuelle.

Nous vous offrons une gamme complète de services personnalisés pour répondre à vos besoins spécifiques :

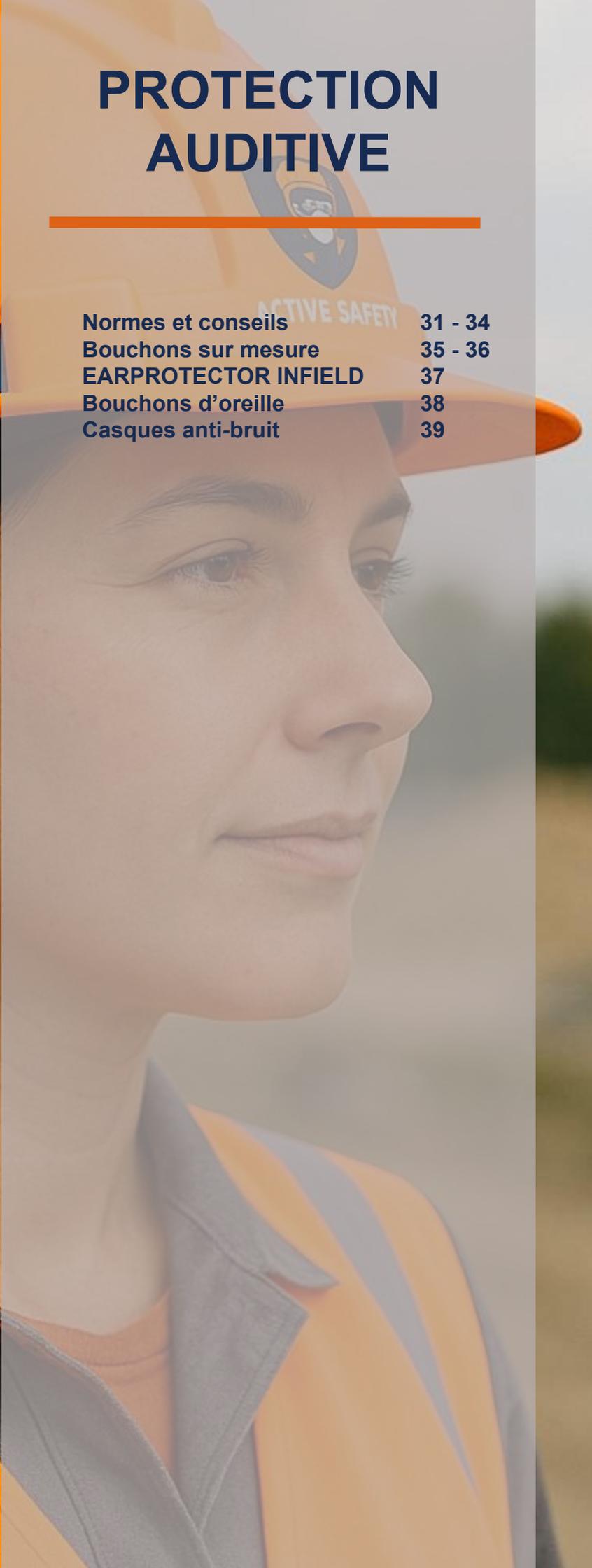
- Grâce à notre partenariat avec Infield, nous concevons des lunettes de sécurité avec verres correcteurs intégrés, pour une vision claire et une protection optimale. Nous réalisons des bouchons d'oreille moulés à votre conduit auditif, garantissant un confort inégalé et une atténuation efficace du bruit.
- Contrôle Rigoureux des Équipements Antichute : Nous assurons l'inspection et la vérification de vos harnais et autres dispositifs antichute, conformément aux normes en vigueur, pour une sécurité sans compromis. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans le choix des solutions les plus adaptées à votre environnement de travail.

Active Safety : Votre sécurité, notre expertise, notre avenir.



PROTECTION AUDITIVE

Normes et conseils	31 - 34
Bouchons sur mesure	35 - 36
EARPROTECTOR INFIELD	37
Bouchons d'oreille	38
Casques anti-bruit	39



PROTECTION AUDITIVE : Préserver un sens essentiel face au bruit

*Le bruit est une nuisance insidieuse et souvent sous-estimée sur les lieux de travail. Pourtant, une exposition prolongée, même à des niveaux apparemment modérés, peut entraîner des **lésions auditives irréversibles**, affectant non seulement la qualité de vie des travailleurs, mais aussi leur sécurité. Chez **ACTIVE SAFETY**, nous nous engageons à vous fournir les meilleures solutions de protection auditive pour garantir la santé et la performance de vos équipes.*

La Législation Européenne : Un Cadre Protecteur

La **Directive Européenne 2003/10/CE** relative au bruit au travail, transposée dans les législations nationales depuis 2006, fixe les seuils d'action et les valeurs limites pour l'exposition au bruit. Comprendre ces seuils est fondamental pour toute démarche de prévention :

Valeurs Déclenchantes et Limites d'Exposition au Bruit :

- **Valeurs Limites d'Exposition (avec prise en compte de l'atténuation des protecteurs auditifs) :**
 - LEX, 8h=87 dB(A)
 - Pcrête=200 Pa (soit environ 140 dB(C))
 - **Aucune exposition ne doit dépasser ces valeurs.** Au-delà de 87 dB(A), le risque de lésion auditive est très élevé en cas d'exposition prolongée.

- **Valeurs d'Exposition Supérieures Déclenchant l'Action (l'employé est tenu de porter une protection) :**
 - LEX, 8h=85 dB(A)
 - Pcrête=140 Pa (soit environ 137 dB(C))
 - Dès ce niveau, le port d'une **protection auditive individuelle devient obligatoire** pour les employés. L'employeur doit s'assurer de leur utilisation et promouvoir activement cette pratique.

- **Valeurs d'Exposition Inférieures Déclenchant l'Action (l'employeur doit mettre à disposition des protections) :**
 - LEX, 8h=80 dB(A)
 - Pcrête=112 Pa (soit environ 135 dB(C))
 - Dès 80 dB(A), bien qu'un risque de lésion auditive durable existe déjà, l'employeur est tenu de **mettre des équipements de protection auditive à disposition** des employés. Il doit également les informer des risques liés au bruit et les former à l'utilisation correcte de ces équipements.

Lexique :

- **LEX, 8h (Exposition journalière au bruit) :** Il s'agit de la moyenne pondérée dans le temps des niveaux d'exposition au bruit pour une journée de travail nominale de huit heures, incluant les bruits impulsifs.
- **Pcrête (Pression acoustique de crête) :** Représente le niveau de pression maximal atteint par un bruit.

En résumé, la prévention commence dès 80 dB(A) avec information et mise à disposition, et l'obligation de port intervient dès 85 dB(A). L'employeur a la responsabilité de répertorier les zones bruyantes, d'effectuer les mesures acoustiques nécessaires, et de mettre en œuvre les mesures de protection adéquates.



Les Normes Européennes : La Garantie de Performance

Le choix d'un protecteur auditif doit se faire en conformité avec les **normes européennes (EN 352)**, qui définissent les exigences de performance, les méthodes d'essai et les informations pour les utilisateurs. Ces normes se déclinent en plusieurs parties pour les différents types de protecteurs :

- **EN 352 - 1** : Spécifications pour les **coquilles anti-bruit**.
- **EN 352 - 2** : Spécifications pour les **bouchons d'oreilles (jetables ou réutilisables)**.
- **EN 352 - 3** : Spécifications pour les **coquilles anti-bruit montées sur un casque de sécurité**.
- **EN 352 - 4** : Spécifications pour les **coquilles à atténuation dépendante du niveau** (permettent d'entendre les bruits faibles tout en protégeant des bruits forts).
- **EN 352 - 5** : Spécifications pour les **coquilles à atténuation active du bruit** (réduisent le bruit par un signal inverse).
- **EN 352 - 6** : Spécifications pour les **coquilles avec entrée pour communication audio** (intégration de radios, téléphones).
- **EN 352 - 7** : Spécifications pour les **bouchons d'oreilles à atténuation dépendante du niveau**.

Le Marquage : Identifier et Comprendre

Le marquage sur les protections auditives fournit des informations essentielles pour l'utilisateur.

- **Bouchons d'oreilles jetables** : Le marquage n'est généralement pas sur le bouchon lui-même, mais sur le plus petit conditionnement.
- **Bouchons d'oreilles réutilisables et otoplastiques (moulés sur mesure)** : Le marquage varie selon les marques, mais peut inclure des codes couleurs pour le type de filtre ou pour distinguer l'oreille gauche de la droite.
- **Coquilles anti-bruit** : Certaines informations sont systématiquement indiquées, telles que :
 - **Le niveau d'atténuation (SNR)** : Le Single Number Rating (SNR) est une valeur unique exprimée en dB qui indique le niveau global d'atténuation du bruit par le protecteur auditif.
 - **Les valeurs H, M, L** : Ces valeurs (High, Medium, Low) représentent l'atténuation pour les hautes, moyennes et basses fréquences. Elles permettent un choix plus précis en fonction du spectre sonore du lieu de travail.
 - **La norme EN 352 associée.**
 - **Le marquage CE.**
 - **Le nom du fabricant.**
 - **La taille (pour les coquilles ajustables).**



Conseils et Bonnes Pratiques pour une Protection Auditive Optimale

Pour garantir une protection auditive efficace et durable, au-delà du respect des normes et de la législation, certaines bonnes pratiques sont essentielles :

1. Évaluation Précise de l'Environnement Sonore

- **Mesures acoustiques régulières** : Il est impératif de faire mesurer les niveaux de bruit sur le lieu de travail par des professionnels. Ces mesures doivent inclure les niveaux continus (LAeq) et les niveaux de crête (Pcrête).
- **Identification des sources de bruit** : Comprendre d'où vient le bruit et sa nature (continu, intermittent, impulsif) permet de choisir la protection la plus adaptée.



2. Choix de la Protection Adaptée

- **Ne pas sur-protéger, ni sous-protéger** : Une atténuation trop forte peut isoler le travailleur et créer des risques (ne pas entendre les signaux d'alarme ou les communications). Une protection insuffisante expose au risque de lésions. L'objectif est d'atteindre un niveau d'exposition résiduel en dessous de 80 dB(A).
- **Prendre en compte le confort et l'acceptation** : Des protections auditives inconfortables risquent de ne pas être portées. Le type d'activité, la durée d'utilisation et les préférences individuelles jouent un rôle crucial.
- **Considérer les spécificités** : Pour les environnements de communication intense, les protections à atténuation dépendante du niveau ou avec communication intégrée sont préférables.

3. Formation et Sensibilisation des Utilisateurs

- **Importance de la mise en place** : La protection auditive est efficace uniquement si elle est correctement insérée ou portée. Une formation pratique est indispensable pour montrer comment positionner correctement les bouchons d'oreilles ou ajuster les coquilles.
- **Hygiène et entretien** : Expliquez l'importance de l'hygiène pour les bouchons réutilisables et les coquilles afin d'éviter les infections auriculaires et de prolonger la durée de vie de l'équipement.
- **Compréhension des risques** : Sensibilisez les travailleurs aux dangers du bruit et aux conséquences d'une exposition non protégée.



4. Entretien, Remplacement et Stockage

- **Nettoyage régulier** : Nettoyez les bouchons réutilisables et les coquilles après chaque utilisation, selon les instructions du fabricant.
- **Inspection visuelle** : Vérifiez l'état des bouchons (usure, fissures) et des coquilles (coussinets d'étanchéité, arceau).
- **Remplacement des consommables** : Les bouchons jetables doivent être remplacés après chaque utilisation. Les coussinets et mousses des coquilles doivent être changés régulièrement selon les recommandations du fabricant.
- **Stockage approprié** : Rangez les protections auditives dans un étui propre, à l'abri de la poussière, de l'humidité et des températures extrêmes, pour maintenir leur performance.

5. Suivi Régulier

- **Audiogrammes réguliers** : Mettez en place un suivi médical avec des tests auditifs (audiogrammes) pour les travailleurs exposés, afin de détecter toute perte auditive précoce et d'adapter les mesures de protection si nécessaire.
- **Réévaluation périodique des risques** : Les niveaux de bruit et les méthodes de travail peuvent changer, nécessitant une réévaluation des risques et, si besoin, une adaptation des protections.

En adoptant une approche proactive et en suivant ces bonnes pratiques, vous contribuez activement à la préservation de l'audition de vos employés, un atout précieux pour leur bien-être et leur sécurité.



Otoplastiques sur Mesure INFIELD : La Protection Auditive Personnalisée

Chez **ACTIVE SAFETY**, en partenariat avec notre fabricant expert **INFIELD**, nous sommes fiers de vous proposer une solution de protection auditive de pointe : les **otoplastiques sur mesure**. Conçus spécifiquement pour chaque utilisateur, ces protections auditives offrent un confort inégalé et une efficacité optimale, bien au-delà des solutions standards.



Pourquoi Choisir les Otoplastiques sur Mesure INFIELD ?

Les protections auditives moulées sur mesure (otoplastiques) représentent le summum de la protection auditive individuelle. Elles offrent des avantages significatifs par rapport aux bouchons d'oreilles jetables ou réutilisables classiques et aux coquilles anti-bruit :

- **Confort Absolu et Port Prolongé** : Fabriqués à partir de l'empreinte exacte de l'oreille de l'utilisateur, les otoplastiques épousent parfaitement le conduit auditif. Cela élimine les points de pression, les irritations ou la sensation de gêne, permettant un port confortable même sur de très longues durées. Un confort accru signifie une meilleure acceptation et un port systématique, essentiel pour la sécurité.
- **Atténuation Optimale et Spécifique** : Les otoplastiques INFIELD intègrent des filtres acoustiques haute performance qui peuvent être choisis en fonction du niveau et du type de bruit ambiant. Cela permet une atténuation précise et linéaire, protégeant l'audition tout en préservant la perception des signaux d'alerte et la clarté de la communication.
- **Durabilité et Rentabilité** : Fabriqués avec des matériaux robustes et de haute qualité, les otoplastiques ont une durée de vie bien supérieure à celle des bouchons jetables, réduisant ainsi les coûts à long terme et l'impact environnemental.
- **Hygiène Améliorée** : Faciles à nettoyer et à entretenir, les otoplastiques limitent les risques d'infections auriculaires souvent associés à l'utilisation répétée de protections jetables ou mal ajustées.
- **Adaptabilité aux Environnements de Travail** : Que ce soit pour des environnements très bruyants, des situations nécessitant une communication fréquente, ou des postes où la perception des bruits de machines est cruciale, les otoplastiques peuvent être équipés de filtres adaptés à chaque besoin.

La Procédure pour Obtenir vos Otoplastiques sur Mesure INFIELD

Obtenir des otoplastiques sur mesure INFIELD est un processus simple et encadré, garantissant un ajustement parfait et une protection maximale :

- **Prise de Contact et Évaluation des Besoins :**
 - Contactez ACTIVE SAFETY pour exprimer votre intérêt pour les otoplastiques INFIELD.
 - Nos experts évalueront avec vous l'environnement sonore de vos postes de travail, les niveaux de bruit mesurés et les besoins spécifiques de vos collaborateurs (communication, perception des signaux, durée d'exposition). Cette étape permet de déterminer le type de filtre acoustique le plus approprié (par exemple, un filtre avec une atténuation SNR de 25 dB pour un environnement donné).



- **Prise d'Empreintes Auriculaires par un Spécialiste :**
 - Notre spécialiste, formé par INFIELD, se déplacera sur votre site ou recevra vos collaborateurs dans un centre dédié.
 - Une **empreinte précise et confortable** de l'intérieur de l'oreille de chaque utilisateur sera réalisée à l'aide d'une pâte spéciale. Cette étape est cruciale pour garantir un ajustement parfait du protecteur final. Le processus est rapide, indolore et sans aucun risque.
- **Fabrication Personnalisée en Laboratoire INFIELD :**
 - Les empreintes sont ensuite envoyées au laboratoire spécialisé d'INFIELD.
 - Grâce à des technologies de pointe, les otoplastiques sont fabriqués sur mesure en silicone hypoallergénique ou acrylique, intégrant le filtre acoustique choisi. Chaque pièce est unique et correspond parfaitement à l'anatomie de l'oreille de l'utilisateur.
- **Livraison et Ajustement Final :**
 - Une fois fabriqués, les otoplastiques sont livrés à ACTIVE SAFETY ou directement sur votre site.
 - Une séance d'ajustement final peut être organisée pour s'assurer que le confort et l'efficacité sont optimaux. Des ajustements mineurs peuvent être faits si nécessaire.

- **Formation à l'Utilisation et à l'Entretien :**
 - Vos collaborateurs recevront une formation complète sur la mise en place correcte, le retrait, le nettoyage et le stockage de leurs otoplastiques. Un entretien régulier est essentiel pour maintenir leur performance et leur hygiène.
- **Suivi et Révision :**
 - Nous recommandons une vérification régulière de l'état des otoplastiques et une réévaluation de l'environnement sonore si les conditions de travail changent. La durée de vie des otoplastiques est généralement de plusieurs années (souvent 5 ans), mais des contrôles périodiques sont conseillés pour s'assurer qu'ils conservent toute leur efficacité.

Investir dans les otoplastiques sur mesure INFIELD, c'est choisir la protection auditive la plus performante, la plus confortable et la plus durable pour vos équipes. Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus et mettre en place cette solution de sécurité avancée.

Présentation des bouchons INFIELD EARPROTECTOR certifiés EN352-2

Les bouchons d'oreilles INFIELD EARPROTECTOR sont des protections auditives réutilisables, conçues pour préserver l'audition dans les environnements bruyants, notamment en milieu industriel ou lors d'expositions prolongées à des nuisances sonores. Fabriqués par INFIELD Safety, le spécialiste reconnu de la protection individuelle, ces bouchons sont réputés pour leur efficacité, leur confort et leur durabilité.



Caractéristiques principales :

- **Matériau :** Silicone souple hypoallergénique, respectueux de la peau.
- **Atténuation sonore :** SNR 23 dB ce qui permet de réduire efficacement les bruits nocifs tout en maintenant la perception des signaux d'alerte et la compréhension des conversations importantes.
- **Confort :** S'adaptent à la forme de l'oreille pour un port prolongé sans gêne.
- **Durabilité :** Lavables à l'eau claire et réutilisables, ils offrent une solution économique et écologique par rapport aux bouchons jetables.
- **Accessoires :** Livrés avec cordelette, clip et boîte de rangement.

**ACTIVE EAR E780**

- bouchons d'oreille en PU jaune
- mousse à récupération lente
- non allergène
- SNR 38 dB
- boîte distributrice de 200 paires
- emballées individuellement à la paire
- conforme EN352-1

**ACTIVE EAR E785**

- bouchons d'oreille en PU jaune cordelette
- mousse à récupération lente
- non allergène
- SNR 38 dB
- boîte distributrice de 100 paires
- emballées individuellement à la paire
- conforme EN352-1

**ACTIVE EAR E788**

- bouchons d'oreille en polymère jaune
- avec cordelette
- non allergène
- SNR 32 dB
- bouchons emballés dans boîte individuelle
- boîte de 50 paires
- conforme EN352-1





ACTIVE EAR E720

- casque anti-bruit
- réglable et confortable
- SNR 29 dB
- conforme EN352-1



ACTIVE EAR E740

- casque anti-bruit
- bandeau textile large
- réglable et pliable
- SNR 34 dB
- conforme EN352-1



ACTIVE EAR E740H

- casque anti-bruit clip-on
- réglable et confortable
- SNR 30 dB
- conforme EN352-1



MAX 900

- casque anti-bruit haute performance
- bandeau large et ajustable
- arceau acier avec revêtement TPE doux
- SNR 37 dB
- conforme EN352-1

